**MAZDA ELARGIT SON OFFRE D’ASSISTANCE AVEC L’EXTENSION ASSISTANCE +**

• À partir du 1er juin 2018, Mazda Assistance + permet d’étendre le service d’assistance aux véhicules Mazda jusqu’à 8 ans d’ancienneté inclus, entretenus dans le réseau

• Grâce à Assistance +, les propriétaires de véhicules Mazda peuvent bénéficier d’un dispositif élargi

Saint-Germain-en\_Laye, 1er juin 2018. Depuis le 1er janvier dernier, Mazda propose à ses clients une assistance complète fournie par les services du Groupe IMA. Cette offre s’étoffe aujourd’hui au-delà des garanties fondamentales initialement prévues, pour permettre au conducteur de rouler encore plus sereinement.

La couverture garantie constructeur 3 ans limités à 100 000 kms proposée par Mazda prévoit d’ores et déjà les éléments suivants :

* Couverture véhicules Mazda neufs commercialisés et immatriculés en France, en Andorre et à Monaco par le réseau de concessionnaires agréés Mazda
* Véhicules arrivants roulants à l’atelier & diagnostiqués à immobiliser par le technicien désormais pris en charge
* Dépannage/Remorquage autoroute directement via l’application mobile, pour plus de sécurité
* Dépannage/Remorquage des véhicules utilisés pour le transport de personnes à titres onéreux (Taxis, VTC,..)
* Service jockey (Optionnel)
* Nouveau numéro d’assistance : 09 77 43 1991
* Nouvelle application mobile « Mazda Assistance »

A partir du 1er juin 2018, le programme Mazda Assistance + étend l’assistance aux véhicules Mazda jusqu’à 8 ans d’ancienneté inclus au-delà de la garantie constructeur. Chaque entretien réalisé dans le réseau Mazda en France métropolitaine permet de repartir avec :

* Une assistance complète 12 mois / 20 000 kms\*,
* Une solution de mobilité jusqu’à 5 jours,
* La prise en charge de la main d’œuvre jusqu’à 160€ TTC\*\*

Ces dernières garanties sont prévues en cas de panne de véhicule, panne / erreur de carburant, dysfonctionnement, enfermement de clés, crevaison et accident\*\*\*.

L’application dédiée Mazda Assistance accompagne le bénéficiaire au quotidien. Pour davantage de sécurité et de praticité, il est pris en charge sur autoroute grâce à la géolocalisation, sans être contraint de rejoindre une borne orange d’appel d’urgence. Ainsi, toutes les informations sont à portée de main ainsi qu’une multitude de services utiles pour les déplacements quotidiens.

*\* 12 mois / 20 000kms au 1er terme atteint ou 12 mois / 10 000kms au 1er terme atteint dans le cadre d’une utilisation intensive.*

*\*\* Main d’œuvre facturée par un réparateur agréé MAZDA afin de procéder à la réparation du véhicule immobilisé.*

*\*\*\*En cas d’accident, l’assistance est limitée uniquement au dépannage ou remorquage vers le réparateur agréé Mazda le plus proche.*

# # #

David Barrière Clotilde Journé

Directeur des Relations Extérieures Attachée de presse

01 61 01 65 95 01 61 01 65 92

david.barriere@mazda.fr clotilde.journe@mazda.fr

A propos de Mazda

Mazda Motor Corporation est un des principaux constructeurs automobiles japonais avec une production de 1.6 million de voitures par an. L’entreprise a été fondée en 1920 et son siège social se situe à Hiroshima au Japon où la marque dispose de 3 sites de production. La recherche et le développement occupent une place prépondérante chez Mazda avec 5 centres dédiés dans le monde. L’innovation est au cœur de la stratégie de l’entreprise, cela a permis à Mazda de remporter les 24 heures du Mans en 1991 avec une voiture à moteur rotatif ou, plus récemment, de développer les Technologies Skyactiv qui équipent dorénavant tous les nouveaux modèles Mazda. La marque est présente dans 130 pays et compte 38.117 employés. Mazda Automobiles France compte 50 collaborateurs et un réseau de 105 concessionnaires.